

Règlement du prix

1 Principes généraux

Le Prix Evenir est un prix du développement durable, institué et financé par l'Union Pétrolière.

L'objectif de la création du prix est de permettre un suivi à long terme de la thématique du développement durable.

Le résultat qui a couronné cette activité et qui permet de recevoir le Prix Evenir doit être d'actualité tout en se fondant sur une base pluriannuelle.

Les lauréats ne peuvent pas avoir déjà reçu un prix de développement durable pour les mêmes travaux ou matières.

2 Profil des candidats

Le Prix Evenir est attribué à des personnes vivantes, qui apportent une contribution essentielle au développement durable, sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, de religion, etc. Dans certains cas, des groupes de personnes clairement identifiées (par exemple, une équipe de chercheurs) peuvent recevoir le prix.

La notion de développement durable signifie l'harmonisation durable entre les intérêts de l'économie, de l'écologie et du domaine social.

Les éléments de l'économie, de l'écologie et du domaine social doivent impérativement être pris en compte et transposés dans la réalité.

Des personnes de tous les domaines d'activité peuvent être proposées; les nominations peuvent porter sur les milieux de la science, de l'économie, du domaine social, de l'environnement, de la politique et de la culture.

Cette activité de haute qualité doit se distinguer par son extrême crédibilité; elle doit se fonder sur des idées et des visions claires; elle doit aussi inspirer des philosophies et des actions compatibles avec l'écologie, qui soient tout à la fois orientées vers la justice sociale et l'efficacité économique.

3 Dotation

Le Prix Evenir est doté CHF 50'000. Les lauréats sont libre de disposer du montant à leur guise.

4 Fréquence

En règle générale, le Prix Evenir est décerné une fois par an. La remise du prix a lieu au printemps.

À tout moment, des motifs sérieux peuvent entraîner l'examen d'un prix supplémentaire ou suspendre son octroi.



5 Mise au concours

Le Prix Evenir fait l'objet d'une mise au concours publique.

6 Remise du prix

Le prix est remis lors d'une cérémonie officielle.

Le prix est accompagné de mesures de communication. La lauréate / le lauréat sera présenté aux médias afin de faire connaître ses travaux à un vaste public d'utilisateurs, de bénéficiaires et d'émules potentiels des milieux de la science, de l'économie, du domaine social, de l'environnement, de la politique et de la culture.

7 Inscription

L'inscription doit passer par des tiers qui peuvent être des personnes physiques ou morales. Aucune importance n'est attribuée à la relation existant entre les personnes proposant la candidature et la candidate ou le candidat.

8 Voies de recours

La décision du Jury du Prix Evenir est irrévocable. Les voies de recours sont exclues en ce qui concerne les lauréats.

Lors de la présentation des travaux distingués par le prix, la mention d'une entreprise est exclue.

Aucune responsabilité n'est assurée pour la perte, l'utilisation non autorisée ou la détérioration du dossier de candidature. Les dépenses résultant de la candidature à une éventuelle nomination ne sont pas remboursées.

9 Obligations des lauréats

La lauréate / le lauréat s'engage à se présenter lors de la cérémonie de remise du Prix Evenir et à présenter ses travaux personnellement. Seules des situations exceptionnelles dûment motivées peuvent justifier sa représentation par un tiers.

Les lauréats donnent leur accord à toutes les mesures de communication et y collaboreront personnellement.

10 Fondements

Le règlement du prix se fonde sur les directives de la nomination.

11 Dispositions finales

Les membres du Jury décident de la modification du règlement du prix sur proposition propre ou sur proposition du secrétariat du Prix Evenir.

Aucun recours par voie de droit ne pourra être introduit.

12 Contact

Secrétariat du Prix Evenir

Andreas Weidmann et Stefanie Niederhäuser
Wengistrasse 7
Case postale
8026 Zurich

Téléphone +41 (0) 44 455 56 61

Fax +41 (0) 44 455 56 51

info@prixevenir.ch

www.prixevenir.ch